



L’histoire de la construction européenne

Objectifs

- Apprendre que l’Union européenne est une construction historique et un processus toujours en cours
- Retenir les dates clés
- Comprendre les objectifs d’une telle coopération renforcée entre pays.

Sommaire de la fiche:

1) Informations factuelles	
1- Les prémices de la construction européenne	2
2- La création de la CECA	2
3- La mise en place de la CEE.....	3
4- Crises et élargissements.....	3
5- De l’Acte unique à Maastricht	4
6- Elargissements et approfondissement	4
Jeux et Activités sur Internet	5
Brochures et matériels	6
2) Propositions d’activités	
Activité n°1	10
Activité n°2	10
Activité n°3	10
3) Annexes	13
Annexe 1	13
Annexe 2	14
Annexe 3	1616
Réponses aux questions de la fiche élève.....	22

1) Informations factuelles

Conçu dans le but d’établir définitivement la paix sur le continent, le projet de Communautés puis d’Union européenne a trouvé sa concrétisation depuis 1950 dans des réalisations économiques et politiques ambitieuses. L’Union européenne compte aujourd’hui 27 Etats membres qui regroupent 500 millions d’habitants et exercent en commun des compétences dans de nombreux domaines.

1- Les prémices de la construction européenne

L’idée d’une Europe unie et politiquement intégrée est multiséculaire. Déjà, en 1620, **le Duc de Sully** appelait de ses vœux « *un corps politique de tous les Etats d’Europe qui pût produire entre ses membres une paix inaltérable et un commerce perpétuel* ». En 1849, **Victor Hugo** reprendra à son compte cette idée des « *Etats-Unis d’Europe* », sur le modèle de l’Etat fédéral américain.

Mais si, dans l’entre-deux guerres, des penseurs et hommes politiques comme **Nikolaus de Coudenhove-Kalergi** et **Aristide Briand** s’attachent à montrer la nécessité de la construction européenne, il faut attendre la fin de la Seconde Guerre mondiale et l’instauration d’un nouvel ordre en Europe occidentale pour que se concrétise le projet de coopération renforcée.

2- La création de la CECA

Le **9 mai 1950**, **Robert Schuman**, alors ministre français des Affaires étrangères, prononce un discours inspiré par Jean Monnet au salon de l’horloge du Quai d’Orsay pour la création d’une organisation commune européenne qui gérerait les productions de charbon et d’acier de la France et de l’Allemagne. Cette déclaration débouche le 18 avril 1951 sur la signature du traité de Paris instaurant la **Communauté européenne du charbon et de l’acier** (CECA). Six pays en font partie : La France, l’Allemagne, l’Italie, les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg. En instaurant un marché commun du charbon et de l’acier, la CECA favorise les échanges par l’abaissement des droits de douane tout en permettant la mise en place de politiques communes dans ce secteur en crise. On a décidé de mettre en commun le charbon car c’était la source principale d’énergie à l’époque, et l’acier car c’est à partir de l’acier que l’on peut fabriquer des armes. Ainsi, en contrôlant la production d’acier d’un pays on pouvait contrôler sa production d’armes, et freiner toute volonté guerrière. C’est pour cela que **tous les 9 mai a maintenant lieu la fête de l’Europe**.

3- La mise en place de la CEE

La construction de l'Europe politique ayant connu un ralentissement avec l'échec d'un projet de Communauté européenne de défense (CED), les « Six » s'engagent davantage dans l'intégration économique en 1957 avec la signature du traité de Rome instituant la **Communauté économique européenne (CEE)**. La mise en place d'une Union douanière au sein de laquelle circulent librement les marchandises et les capitaux vise à permettre, à terme, l'achèvement du marché commun¹. Pour cela, les Etats signataires transfèrent aux institutions européennes les compétences exclusives dans les domaines du transport, de l'agriculture et de la politique commerciale. Parallèlement, une communauté de l'énergie atomique est établie par le traité EURATOM.

4- Crises et élargissements

De la signature des traités de Rome à l'adoption de l'**Acte unique européen** en 1986, on assiste à un ralentissement de l'intégration. Cette période, bien souvent qualifiée d'euro-sclérose, traduisait une crise de confiance des Européens envers l'Europe dont l'intégration avait notamment été ralentie par le vote à l'unanimité imposé par le général de Gaulle lors du **Compromis du Luxembourg** en 1966. Ce dernier concluait la **crise de la chaise vide** (1965), qui s'est traduite par le boycott des institutions européennes par le général de Gaulle. La construction européenne ne s'arrête pas pour autant, les Etats membres sont parvenus à renforcer leur coopération dans un certain nombre de domaines. Sur le plan monétaire, la création d'une **Unité de compte européenne (ECU)** et d'un **Système monétaire européen (SME)** en 1979 a permis d'accélérer l'achèvement du marché commun.

Les structures institutionnelles ne sont modifiées que par la signature du **traité de fusion** (1965) qui rationalise l'architecture institutionnelle de l'Union, fusionnant notamment la CECA et la CEE. Parallèlement, les réunions régulières des chefs d'Etat et de gouvernement à partir des années 1960, conduites dans le but de fixer les grandes orientations des Communautés, consacrent l'existence de ce qui deviendra le **Conseil Européen** (1974). Cependant, les réelles évolutions se situent au niveau de l'élargissement à de nouveaux Etats membres. Après deux vetos successifs de la France, la **Grande Bretagne** rejoint les Communautés en 1973 en même temps que l'**Irlande** et le **Danemark**. La France, et en particulier de Gaulle, s'opposait à l'entrée de la Grande-Bretagne avant 1973, car celle-ci était considérée comme un cheval de Troie des Etats-Unis.

Un grand pas est ensuite franchi avec l'accession au statut d'Etat membre des pays méditerranéens. En effet, après le premier élargissement, les entrées de la

¹ Un marché commun européen permet la libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes.

Grèce (1981), de l'**Espagne** et du **Portugal** (1986), font finalement passer les Communautés de 6 à 12 Etats membres, et se conjuguent avec le désir d'une intégration plus poussée. Ces trois pays ne pouvaient pas rejoindre la Communauté économique européenne auparavant car ils n'étaient pas des démocraties. Après la chute de Franco (Espagne), de Salazar (Portugal) et de la dictature des colonels (Grèce), ces trois pays entament un processus de transition démocratique. L'Europe les soutient en les intégrant et en leur permettant de rejoindre la CEE.

5- De l'Acte unique à Maastricht

Les négociations de l'**Acte unique**, dont la signature en 1986 apporte des modifications au traité de Rome, mettent en exergue la volonté des Etats membres de parachever la construction du marché commun. De nouvelles compétences sont attribuées aux institutions européennes dans les domaines de l'environnement, de la politique étrangère et de la recherche technologique. Une véritable accélération intervient en 1992 avec l'adoption du **traité de Maastricht** (ratifié par referendum en France).

En instituant l'Union européenne, ce dernier ajoute à tous les acquis précédents regroupés en un « pilier » communautaire², deux autres piliers de coopération intergouvernementale renforcée³ dans les domaines de la **Justice et affaires intérieures** (JAI) et de la **Politique étrangère et de sécurité commune** (PESC). C'est un tournant politique pour l'Union européenne qui peut désormais agir dans deux domaines clés traditionnellement considérés comme relevant de la souveraineté des Etats membres : la justice et la politique étrangère. De plus, les provisions du traité facilitent la prise de décision au sein du Conseil de l'Union européenne en même temps qu'elles renforcent les prérogatives du Parlement européen (élu au suffrage universel direct depuis 1979). Enfin, le traité de Maastricht instaure une citoyenneté européenne et met en place l'**Union économique et monétaire** (UEM) qui prévoit la mise en place d'une monnaie unique, appelée ECU (*European Currency Unit*) puis euro.

6- Elargissements et approfondissement

Les deux décennies suivant l'adoption du traité de Maastricht sont marquées à la fois par un bouleversement géographique de l'Europe et des tentatives de réforme au sein des institutions pour parvenir aux objectifs fixés par le traité. L'accession de la **Finlande**, de la **Suède** et de l'**Autriche** (1995) mais surtout celle de la **Lettonie**,

² Le pilier communautaire reprend le traité de Rome et donc l'héritage de la CECA, de la CEE et d'Euratom. Il contient toutes les politiques intégrées comme l'union monétaire, l'agriculture etc... Dans ce pilier la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil des ministres jouent un rôle primordial.

³ Les deux autres piliers ont un mode de fonctionnement intergouvernemental. Cela signifie que les Etats membres détiennent le pouvoir. Le Parlement européen ne joue aucun rôle dans la formulation des politiques, et la Commission européenne a un rôle mineur.

de l’**Estonie**, de la **Lituanie**, de la **Pologne**, de la **République tchèque**, de la **Slovaquie**, de la **Slovénie**, de la **Hongrie**, de **Malte** et de **Chypre** (en 2004) rejoints par la **Bulgarie** et la **Roumanie** (2007) ont montré d’une part l’attractivité certaine de l’Union européenne et, d’autre part, son besoin de rénovation interne. Les derniers élargissements démontrent encore l’engagement de l’Union européenne pour la démocratie. En acceptant l’adhésion en une seule fois de ces 5 pays de l’ex-bloc communiste en 2004, l’Union européenne les soutient dans leur transition démocratique.

Parallèlement au processus de création de la **monnaie unique** (qui interviendra en 2002), la période 1995-2009 voit les échecs et les succès de la réforme institutionnelle. Les avancées timides des **traités d’Amsterdam** (1997) et de **Nice** (2001), et surtout l’échec du **projet de traité établissant une Constitution pour l’Europe** (2005), montrent la difficulté de rationaliser le fonctionnement d’une Europe à 27 et d’approfondir ses politiques communes.

Cependant, les innovations institutionnelles et procédurales du **traité de Lisbonne**, entré en vigueur le 1^{er} décembre 2009, ont permis d’améliorer le fonctionnement de l’Union européenne. Avec l’élargissement des compétences de l’Union et la généralisation de la procédure législative de codécision⁴, les innovations de ce traité résident notamment dans la création des fonctions de **Président du Conseil européen** et de **Haut Représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité**.

Jeux et Activités sur Internet

Frises chronologiques complètes de la construction européenne :

<http://ec.europa.eu/publications/booklets/others/58/timelline2007/frbd.pdf>

<http://touteurope.eu>

Un site web pour des jeux et activités :

<http://www.teteamodeler.com/vip2/nouveaux/decouverte/fiche199.asp>

Quiz sur l’Europe : série de questions sur l’histoire

<http://europa.eu/europago/games/quiz/quiz.jsp>

⁴ La procédure de codécision renforce le rôle du Parlement européen dans la procédure législative, par rapport à la procédure de consultation, puis de coopération utilisées par le passé. Désormais, le Parlement européen et le Conseil adoptent des actes législatifs sur un pied d’égalité et sur la base d’un dialogue.

Brochures et matériels

Des frises chronologiques illustrant les étapes de la construction européenne, ainsi que des cartes de l’Union européenne sur lesquelles figurent les dates des vagues d’élargissement successives sont disponibles auprès de la Représentation en France de la Commission européenne⁵.

⁵ Représentation en France de la Commission européenne, 288 boulevard Saint-Germain 75007 Paris, +33 1 40 63 38 00, comm-rep-par@ec.europa.eu, http://ec.europa.eu/france/activite/actions_ecoles/index_fr.htm



2) Propositions d’activités

Cette partie vise à proposer à l’enseignant un certain nombre d’activités inscrites dans le cadre de la fiche. Ces différentes activités sont organisées selon quatre niveaux de difficultés comme décrits ci-dessous :

1) Activités de découverte : ★

Exercices les plus simples, ne nécessitant pas de connaissance préalable pour l’élève et une participation minimale de l’enseignant : les élèves doivent pouvoir être autonomes sur ces activités.

2) Exercice d’apprentissage des connaissances : ★★

Typiquement, des textes à trous ou des activités basées sur des supports visuels : supports que l’enseignant peut utiliser pour réaliser sa leçon, et qui constituent ensuite pour l’élève un élément de cours à mémoriser.

3) Exercice de restitution des connaissances : ★★★

L’enseignant peut éventuellement s’en servir dans un but d’évaluation des élèves ou bien à la suite du cours en travail personnel. De fait, ce sont des exercices à la difficulté moyenne, qui supposent un premier niveau de connaissances de la part des élèves sur le sujet.

4) Exercice d’approfondissement : ★★★★

Exercices plus ludiques, plus poussés, et donc plus difficiles à mettre en œuvre par l’enseignant. Exemples : jeu de rôle, jeu de carte... les enseignants ont recours à ces activités si les élèves semblent intéressés par le sujet.

Activité n°1 : L’Histoire racontée ★

L’enseignant raconte l’histoire suivante plusieurs fois/ fait lire l’histoire par des élèves.

A la fin de la Seconde guerre mondiale, le continent était dévasté. Certains **hommes politiques** ont alors eu une idée qui mettrait l’Europe à l’abri d’une nouvelle guerre. Le 9 mai 1950, Robert Schuman, un ministre français, a fait une **déclaration** importante. Il voulait, avec l’Allemagne et d’autres pays, **mettre en commun** la production du **charbon** et de l’**acier**. Pourquoi le charbon et l’acier ? Car c’étaient les principales matières premières de l’époque et qu’elles servaient à fabriquer des armes !

Les autres pays, c’est-à-dire le Luxembourg, la Belgique, l’Italie, les Pays-Bas et l’Allemagne étaient d’accord avec les Français. Ils ont signé un **traité** en 1951

pour réaliser cette idée. C’était une idée pratique parce que les pays étaient pauvres après la guerre, ils pouvaient donc s’entraider pour reconstruire leurs **économies**.

Quelques années plus tard, les six **pays fondateurs** voulaient favoriser encore plus d’échanges entre leurs économies. À Rome en Italie, en 1957, ils ont signé un deuxième traité pour permettre que toutes les marchandises, les personnes et l’argent puissent **circuler librement** entre les pays. Ils ont appelé cette étape la création du **marché commun**. Mais ceci ne s’est pas fait tout seul, il a fallu plusieurs décennies pour que ce marché commun existe vraiment et aujourd’hui encore, les hommes politiques doivent se mettre d’accord pour que cela fonctionne toujours mieux.

Entre temps, d’autres pays ont voulu faire partie de cette **initiative**. L’Union européenne est devenue de plus en plus grande. On appelle cela **l’élargissement** de l’Union. Il a fallu 6 étapes pour que l’Union passe des 6 membres de départ aux 27 que nous sommes aujourd’hui. Quelques pays ont dû attendre parce qu’ils n’étaient pas encore prêts à participer à la libre circulation des marchandises. D’autres ont dû d’abord devenir des **démocraties**. D’autres encore ne voulaient pas participer parce qu’ils préféraient garder leur **autonomie**.

Pendant toute cette période de presque soixante ans, d’autres traités ont été signés pour renforcer la **coopération** politique et économique entre les pays membres. L’Union européenne comme nous l’appelons aujourd’hui n’existe réellement que depuis le traité de Maastricht de 1993. Grâce à ce traité, nous sommes tous devenus des citoyens européens en plus d’être des citoyens français, allemands, hongrois ou lituaniens. Le dernier traité est celui de Lisbonne qui a modifié le fonctionnement de l’Union européenne.

1) Le jeu de rôle ★

Avant de raconter l’histoire, l’enseignant distribue des petits papiers (cf annexe 1) attribuant des « rôles » aux élèves (plusieurs élèves ont le même mot *en gras dans le texte*). A chaque fois que le mot sur le papier est mentionné, les élèves qui ont ce « rôle » se lèvent et l’un d’eux explique ce que le mot signifie. Si personne ne sait (on peut les faire deviner dans un premier temps), l’enseignant l’explique. Un élève est chargé de noter les dates sur le tableau.

2) Texte à trous ★★

Les élèves reçoivent le texte avec des trous et les remplissent (annexe 2).

3) L’Histoire en images ★★★

Les élèves reçoivent une enveloppe avec des photos (dans la partie illustrations/annexes) et doivent remplir un tableau de dates en reliant les événements illustrés avec les dates. Pendant que l’enseignant raconte à nouveau l’histoire, ils mettent les photos en ordre et notent les dates.

L’enseignant note les événements à côté des dates déjà présentes sur le tableau. Ceci restera sur le tableau jusqu’à la fin de la leçon.

Légendes des photos en illustrations servant de base au jeu :

- ❖ première image : le bombardement de Dresde
- ❖ deuxième image : la déclaration Schuman au Salon de l’horloge
- ❖ troisième image : l’ouverture des frontières (marché commun de 1957)
- ❖ quatrième image : Carte de l’Union européenne et de ses élargissements
- ❖ cinquième image : le traité de Lisbonne

Le savais-tu ?

Le nom d’ « Europe » est issu de la mythologie grecque. La princesse « Europe », enlevée par Zeus, voit au loin la terre qui obtiendra son nom et décide de s’y établir. Si l’on reprend les racines, Europe signifie alors « la vaste étendue qui s’ouvre à mes yeux ».

L’idée d’Union européenne ne date pas d’aujourd’hui, déjà en 1464 un roi tchèque élabore un projet d’union entre les royaumes chrétiens d’Europe pour mettre fin aux guerres entre eux.

Le Général de Gaulle a longtemps refusé l’entrée de la Grande Bretagne parce qu’il pensait qu’elle serait le « cheval de Troie » des Etats-Unis

Le drapeau européen a été choisi ainsi parce que les 12 étoiles représentent la complétude qui correspond aussi bien entendu au nombre de mois de l’année et au nombre d’heures sur le cadran d’une montre. Quant au cercle, il est entre autres un symbole d’unité.

Activité n°2 : -★★ à ★★★★★

1) Sondage / Questionnaire ★★

L'enseignant forme des groupes d'élèves et leur distribue un questionnaire à choix multiples de 5 à 8 questions. Chaque groupe remplit sa fiche puis l'échange avec le groupe voisin. L'enseignant demande les réponses aux questions et chaque groupe note la fiche dont il est responsable. A la fin du questionnaire on peut afficher le résultat au tableau et le groupe vainqueur.

3) Le jeu de l'Europe ★★★

Jeu de l'oie à partir d'une frise chronologique, des cases d'action et des cartes avec défis. Les élèves sont amenés à découper les cartes, à colorier le plan du jeu et à bricoler leurs pions (cure-dents, pâte à modeler, drapeaux dessinés). Ils pourront y jouer avec leur voisin de table ou en petits groupes (annexe 3).

Ce jeu nécessite la création des cartes ou l'emprunt d'un jeu existant spécialisé.

4) Apprendre les dates ★★★★★

« Refaire » l'Histoire

L'enseignant distribue dans la classe une feuille qui comporte les dates-clés de l'intégration européenne. Chaque rangée de la classe doit dire pour la date correspondant à son rang ce qu'elle représente. L'opération se répète jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de date. Par exemple on peut dire que les dates représentent chaque élargissement et la rangée a une bonne réponse si elle donne le nombre ou la liste des nouveaux entrants.

Activité n°3 ★★★★★

1) Le jeu des boîtes★★★★

Les élèves sont amenés à mettre des phrases dans une des trois « boîtes » proposées : « approfondissement », « élargissement » et « intrus » (cf. annexe 4). L'approfondissement signifie que l'intégration européenne avance, que les pays membres de l'Union européenne font de plus en plus de choses ensemble. L'élargissement signifie que de nouveaux pays entrent dans l'Union européenne. La catégorie intrus correspond au reste.

Mots : Au Parlement, on parle de plus en plus de langues. // Depuis le traité de Maastricht, l'U.E. s'occupe aussi de thèmes politiques. // L'U.E. est passée de 6 à 27

pays. // En 2004, 10 pays ont rejoint l’U.E. // Au début, l’agriculture était l’un des thèmes les plus importants, mais maintenant, l’U.E. s’occupe aussi de l’environnement. // On a créé la paix avec plus de pays. // L’U.E. ne s’intéresse pas aux questions économiques des pays. // L’euro n’existe pas depuis le début de l’U.E. // Le rôle du Parlement européen n’a jamais changé. // Il peut y avoir plus d’avis différents au Conseil. // L’euro existe depuis la déclaration Schuman. // Depuis la déclaration Schuman, on construit une Union de plus en plus étroite. // Les chefs d’Etats ont décidé de ne plus accepter d’autres pays dans l’U.E. // Avec 27 pays, l’U.E. n’arrive plus à prendre de décisions. // Les citoyens des différents pays peuvent participer plus directement aux décisions européennes.

Réponses :

- approfondissement : Depuis la déclaration Schuman, on construit une Union de plus en plus étroite. // Depuis le traité de Maastricht, l’U.E. s’occupe aussi de thèmes politiques. // L’euro n’existe pas depuis le début de l’U.E. // Les citoyens des différents pays peuvent participer plus directement aux décisions européennes. // Au début, l’agriculture était l’un des thèmes les plus importants, mais maintenant, l’U.E. s’occupe aussi de l’environnement.
- élargissement : Au Parlement, on parle de plus en plus de langues. // L’U.E. est passée de 6 à 27 pays. // En 2004, 10 pays ont rejoint l’U.E. // Il peut y avoir plus d’avis différents au Conseil. // On a créé la paix avec plus de pays.
- intrus : L’euro existe depuis la déclaration Schuman. // Les chefs d’Etats ont décidé de ne plus accepter d’autres pays. // Avec 27 pays, l’U.E. n’arrive plus à prendre de décisions. // L’U.E. ne s’intéresse pas aux questions économiques des pays. // Le rôle du Parlement européen n’a jamais changé.

2) Thèmes d'exposés ★★★★★

Pour impliquer plus l'élève sur l'Histoire européenne, l'enseignant peut découper la classe en petits groupes et leur proposer des exposés avec les thèmes suivants :

- Décrivez les événements marquants de l'Histoire européenne entre ces dates (et l'enseignant propose un découpage) :

http://www.touteurope.eu/fileadmin/CIEV2/module_histoire/#/fr/les-debuts-de-la-construction-europeenne

<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/ue-citoyennete/construction-europeenne/quelles-sont-grandes-dates-construction-union-europeenne.html>

- Rappeler l'essence de la construction européenne :

➤ Pourquoi l'Europe ?

http://europa.eu/abc/12lessons/lesson_1/index_fr.htm

➤ Par quelle méthode l'Europe s'est-elle construite ?

<http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/union-europeenne/ue-citoyennete/construction-europeenne/comment-s-est-construite-union-europeenne.html> (méthode Monnet)

- Chaque groupe détaille l'historique de l'accession d'un pays dans l'Union

http://europa.eu/abc/european_countries/eu_members/index_fr.htm

- L'Europe : qu'est-ce que ça change pour moi ? Chaque groupe détaille ce qui a changé dans la vie quotidienne avec l'Union européenne

http://europa.eu/abc/12lessons/lesson_5/index_fr.htm

http://europa.eu/teachers-corner/9_12/index_fr.htm (surtout l'Europe au quotidien)

- Chaque groupe reçoit le drapeau européen et décrit ce qu'il représente pour lui

Source : http://europa.eu/abc/symbols/emblem/index_fr.htm



3) Annexes

Annexe 1 :

Papiers à distribuer pour le jeu de rôle

hommes politiques	hommes politiques
déclaration	déclaration
mettre en commun	mettre en commun
charbon	charbon
acier	Acier
traité	Traité
économie	économie
pays fondateurs	pays fondateurs
circuler librement	circuler librement
marché commun	marché commun
initiative	initiative
l’élargissement	l’élargissement
démocraties	démocraties
autonomie	autonomie
coopération	coopération

Annexe 2:

Texte à trous :

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, dans laquelle la plupart des pays européens ont été des adversaires entre 1939 et 1945, le continent était dévasté. Certains ont alors eu une idée qui mettrait l’Europe à l’abri d’une nouvelle guerre. Le 9 mai 1950, Robert Schuman, un ministre français, a fait une importante. Il voulait, avec l’Allemagne et d’autres pays, la production du et de Pourquoi le charbon et l’acier ? Car c’étaient les principales matières premières de l’époque et qu’elles servaient à fabriquer des armes !

Les autres pays, c’est-à-dire le Luxembourg, la Belgique, l’Italie, les Pays-Bas et l’Allemagne étaient d’accord avec les Français. Ils ont signé un..... en 1951 pour réaliser cette idée. C’était une idée pratique parce que les pays étaient pauvres après la guerre, ils pouvaient donc s’entraider pour reconstruire leurs

Quelques années plus tard, les six voulaient favoriser encore plus d’échanges entre leurs économies. À Rome en Italie, en 1957, ils ont signé un deuxième traité pour permettre que toutes les marchandises, les personnes et l’argent puissent entre les pays. Ils ont appelé cette étape la création du Mais ceci ne s’est pas fait tout seul, il a fallu plusieurs décennies pour que ce marché commun existe vraiment et aujourd’hui

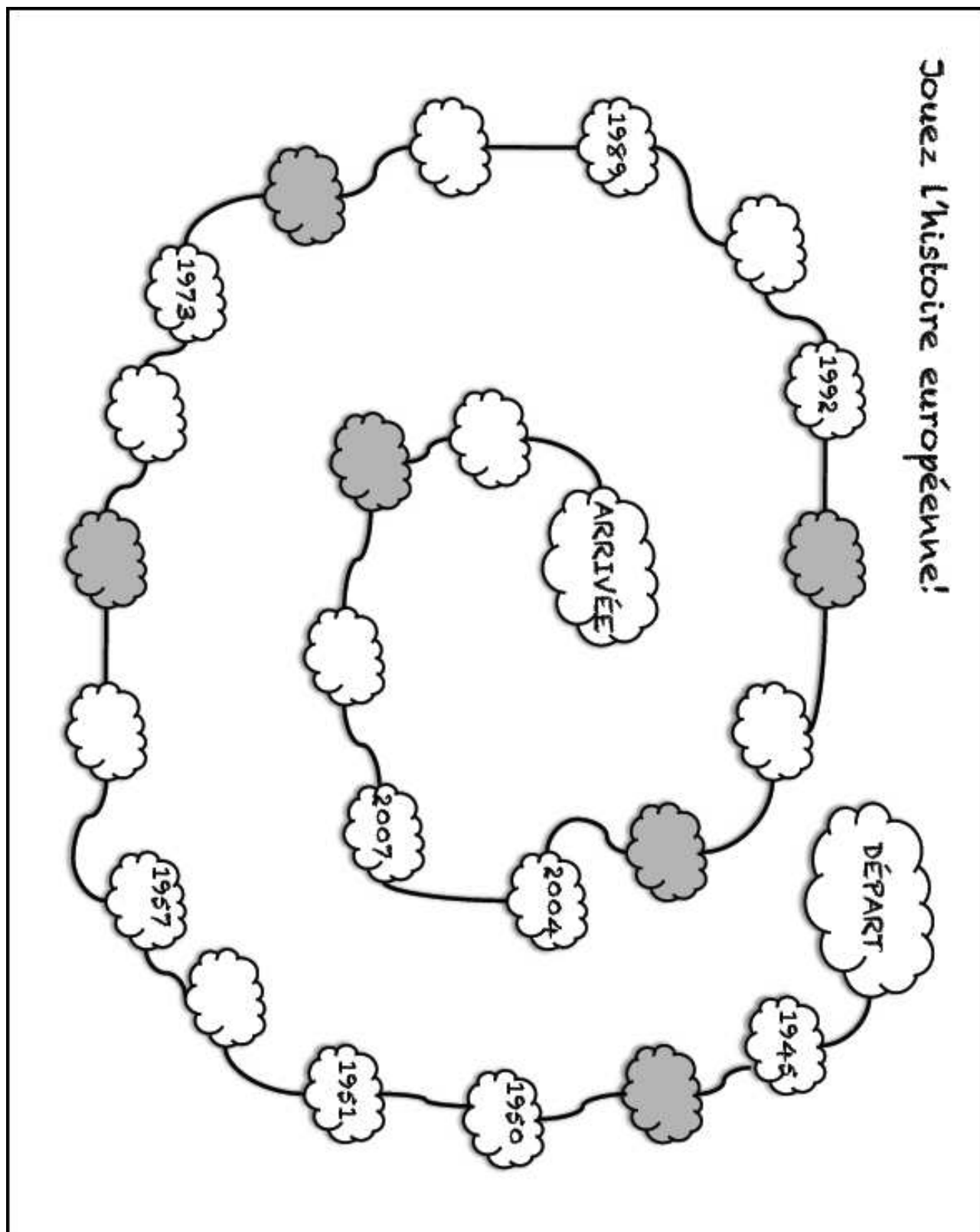
encore, les hommes politiques doivent se mettre d’accord pour que cela fonctionne toujours mieux.

Entre temps, d’autres pays ont voulu faire partie de cette L’Union européenne est devenue de plus en plus grande. On appelle cela de l’Union. Il a fallu 6 étapes pour que l’Union passe des 6 membres de départ aux 27 que nous sommes aujourd’hui. Quelques pays ont dû attendre parce qu’ils n’étaient pas assez riches pour participer à la libre circulation des marchandises. D’autres ont dû d’abord devenir des D’autres encore ne voulaient pas participer parce qu’ils préféraient garder leur

Pendant toute cette période de presque soixante ans, d’autres traités ont été signés pour renforcer la politique et économique entre les pays membres. L’Union européenne comme nous l’appelons aujourd’hui n’existe réellement que depuis le traité de Maastricht de 1993. Grâce à ce traité, nous sommes tous devenus des en plus d’être des citoyens français, allemands, hongrois ou lituaniens. Le dernier traité est celui de Lisbonne qui a modifié le fonctionnement de l’Union européenne.

Annexe 3:

Le Jeu de l’Europe (pour activité du même nom)



Règles du jeu:

- Les joueurs lancent le dé à tour de rôle.
- Lorsque tu tombes sur une case avec une date, explique pourquoi elle est importante pour la construction européenne. Si c’est correct, avance de 2 cases, sinon, recule de 2 cases!
- Lorsque tu tombes sur une case grise, tire une carte, lis-la à voix haute et fais l’action indiquée!
- Sur une case blanche, tu peux te reposer, il n’y a rien de spécial à faire!
- Lorsque tu arrives sur une case où il y a déjà un joueur, tu avances de 2 cases et lui d’une seule.
- le premier arrivé a gagné!

Les pays prennent de plus en plus de décisions importantes ensemble. Avance de 2 cases!

Il est encore trop tôt pour un nouvel élargissement... Passe ton tour!

Les marchandises circulent librement entre les pays. Relance le dé!

En 1979, Les européens votent pour le parlement européen.

Deux pays n’arrivent pas à se mettre d’accord sur un nouveau traité. Tous les joueurs reculent d’une case!

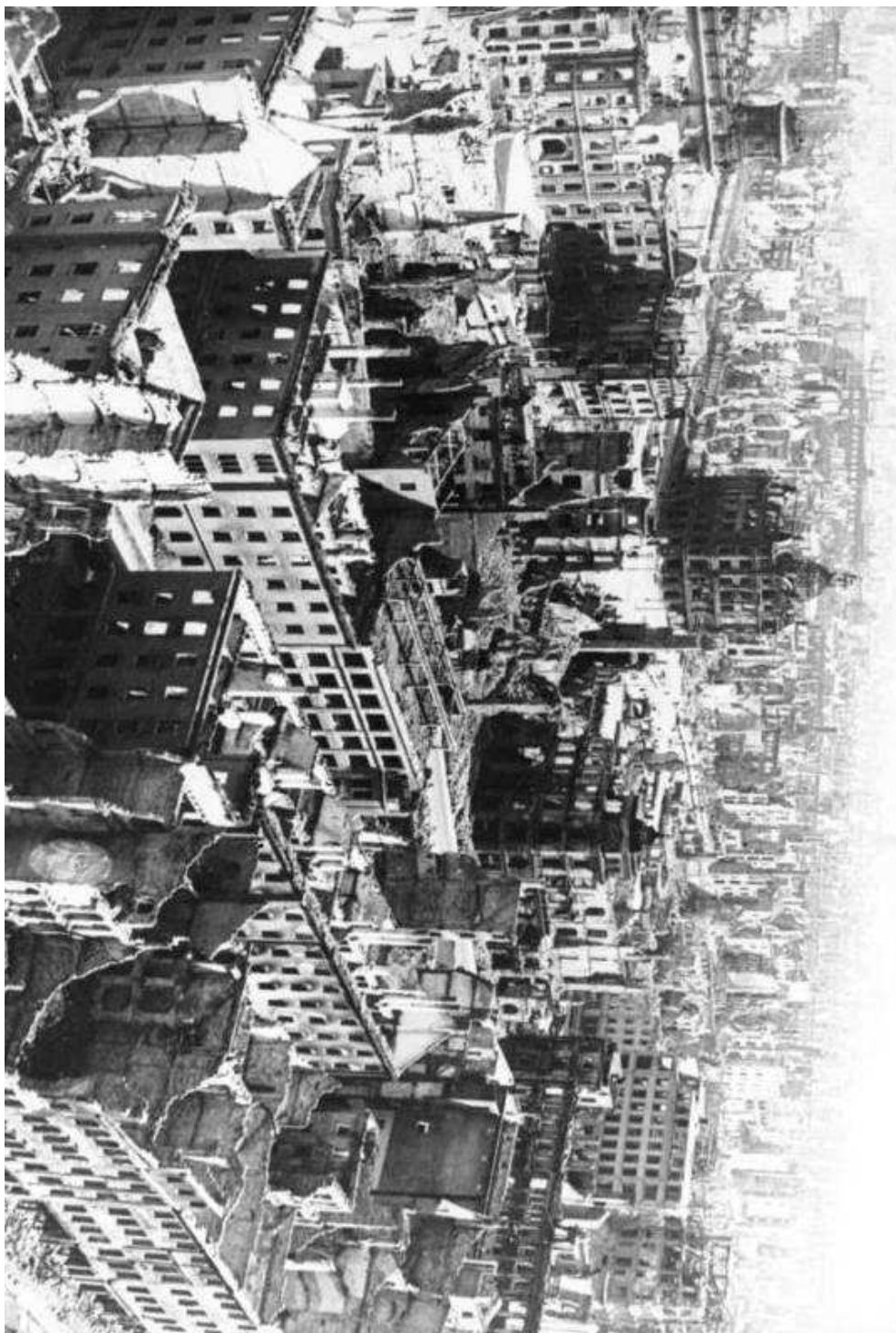
Annexe 4: Papiers pour le jeu des boîtes

Au début, l’agriculture était l’un des thèmes les plus importants, mais maintenant, l’U.E. s’occupe aussi de l’environnement.
L’euro existe depuis la déclaration Schuman.
L’U.E. ne s’intéresse pas aux questions économiques des pays.
Au Parlement, on parle de plus en plus de langues.
L’U.E. est passée de 6 à 27 pays.
Les citoyens des différents pays peuvent participer plus directement aux décisions européennes.
En 2004, 10 pays ont rejoint l’U.E.
Avec 27 pays, l’U.E. n’arrive plus à prendre de décisions.
Depuis le traité de Maastricht, l’U.E. s’occupe aussi de thèmes politiques.
Les Chefs d’Etats ont décidé de ne plus accepter d’autres pays.
Il peut y avoir plus d’avis différents au Conseil.
Depuis la déclaration Schuman, on construit une Union de plus en plus étroite.
On a créé la paix avec plus de pays.
L’euro n’existe pas depuis le début de l’U.E.
Le rôle du Parlement européen n’a jamais changé.

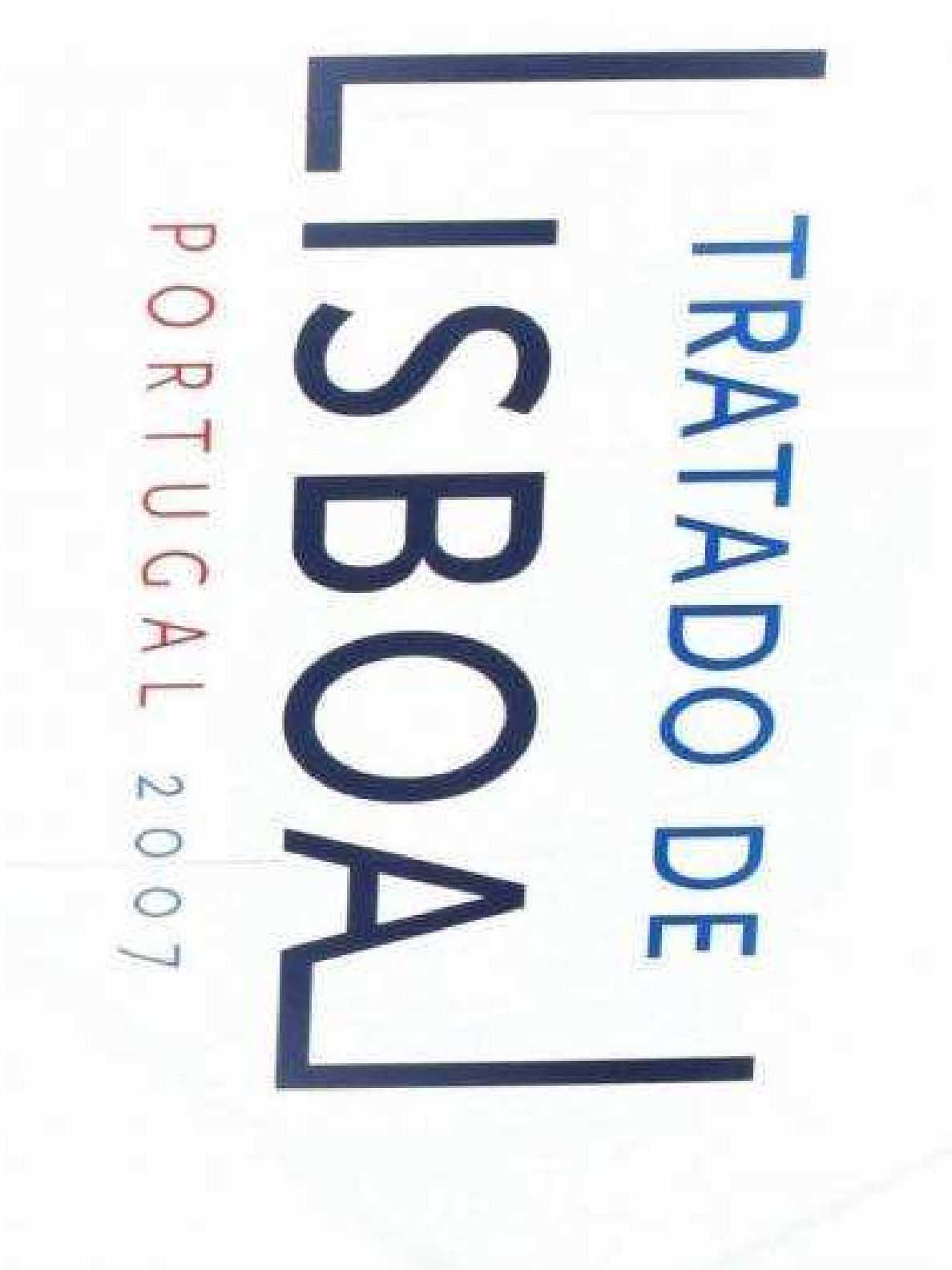


Illustrations

Toutes les images suivantes sont libres de droit et peuvent être utilisées sans autorisation préalable.









Réponses aux questions de la fiche élève

1) ★★

- Victor Hugo, Aristide Briand
- Robert Schuman
- Jean Monnet
- 09 mai 1950

2) ★★

- Charbon
- Acier
- 1957
- Travailleurs
- Argent
- Euro
- Environnement

3) ★★★ à ★★★★★

- L’Allemagne, la Belgique, la France, l’Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas
- Danemark, Irlande, Royaume-Uni (1973), Grèce (1981), Espagne, Portugal (1986), Autriche, Finlande, Suède (1995), Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Tchèque, Slovaquie, Slovénie (2004), Roumanie et Bulgarie (2007)

4) ★★★ à ★★★★★

- Les pièces et billets en euro entrent en circulation (2002)
- La signature du traité de Rome qui crée le Marché commun (1957)
- L’appel de Victor Hugo pour « les Etats-Unis d’Europe » (21 août 1849)
- Le premier élargissement : le Royaume-Uni, l’Irlande et le Danemark nous rejoignent dans le Marché commun (1973)
- La fin de la Seconde Guerre mondiale (1945)
- L’Union passe de 15 à 25 Etats membres (2004)
- La première élection des membres du Parlement européen (1979)

5) ★★★★★